

# MONTER, UTILISER ET RÉALISER LA VÉRIFICATION JOURNALIÈRE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED AU SENS DE LA R408

DURÉE : 3 JOURS  
(21 HEURES)

Théorie : 1 jour  
Pratique : 2 jours



## Objectifs de la formation :

Monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages suivants : Montage avec console, porte à faux, poutre de franchissement et levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage.

## CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION

### FORMATION THEORIQUE

#### LES ENJEUX DE LA PREVENTION

Les textes réglementaires et les documents de référence (Décret du 01.09.2004, Arrêté du 21.12.2004, Recommandation R408 de la CNAM-DRP)

Les enjeux de la prévention

Les accidents du travail et les statistiques liés aux travaux en hauteur et aux échafaudages

#### LES ROLES ET RESPONSABILITES DES DIFFERENTS ACTEURS

Constructeur/employeur

Conformité du matériel, notice d'instruction

Employeur, concepteur, monteur, vérificateur, utilisateur, opérateur (droit de retrait)

Les autres acteurs de la prévention

#### LA PREVENTION DES RISQUES

Signaler les situations dangereuses

Prévenir les risques

Communiquer-rendre compte

#### LES DIFFERENTS TYPES D'ECHAFAUDAGES ET LEUR DOMAINE D'UTILISATION

Les échafaudages à cadre

Les échafaudages multidirectionnels

### L'EXPLOITATION DE LA NOTICE DU FABRICANT

Comprendre une notice du fabricant

Exploiter une notice du fabricant

### VERIFICATIONS REGLEMENTAIRES

L'arrêté du 21 décembre 2004

### FORMATION PRATIQUE

#### LA PREPARATION DU MONTAGE

Aménager l'aire de travail et de stockage

Réceptionner et vérifier l'état du matériel

Sélectionner l'outillage et choisir les

équipements assurant la protection du monteur

Prévention des risques liés aux manutentions

#### LE MONTAGE ET LE DEMONTAGE EN SECURITE D'UNE STRUCTURE SIMPLE D'ECHAFAUDAGE DE PIED

Choix des appuis, calage

Implanter l'échafaudage

Montage et démontage en sécurité de deux

structures avec poutre de franchissement,

consoles et porte à faux

Mise en œuvre d'ancrage mécanique ou

chimique et tests à l'extractomètre

### VERIFICATION JOURNALIERE

Examen de l'état de conservation en utilisant une fiche de vérification.

### UTILISATION DE L'ECHAFAUDAGE

Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage

Maintenir l'échafaudage en sécurité

Tenir compte de la co-activité sur les chantiers

### REPLI DE CHANTIER ET

### RECONDITIONNEMENT DU MATERIEL

### EVALUATION

Les évaluations sont effectuées en continue pendant toute la durée de la formation

Questionnements oraux, questionnaires à choix

multiples, observation pendant la partie pratique avec grille d'évaluation pratique et utilisation de l'outil TUTOPREV BTP.

### MATERIEL UTILISE

2 échafaudages (préfabriqué à cadre et préfabriqué multidirectionnel)

1 extractomètre

### Objectifs Pédagogiques :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

**Animation** par des formateurs agréés SFECE (Syndicat Français de l'Echafaudage du Coffrage et de l'Etalement).

**Pédagogie** : en salle, exposés, travail de groupe, cas concrets (durée : un jour). Applications pratiques sur chantier école. Montage, vérification journalière utilisation et démontage de deux échafaudages (durée : deux jours)

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

**Validation** : attestation de compétences formation validant les acquis après avoir satisfait aux exigences évaluatives.

### PUBLIC VISÉ – PRÉ-REQUIS

Toute personne maîtrisant la langue française, appelée à monter, démonter et réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice du fabricant pour réaliser les travaux de leur propre activité et utiliser cet échafaudage. Justifier d'une expérience de 6 mois dans le domaine des échafaudages, d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges, et être formé à l'utilisation des E.P.I. contre les chutes de hauteur.

Effectif : 3 personnes minimum - 8 personnes maximum.

